



Comité de Direction

Procès-Verbal N°11

Réunion du :	Jeudi 13 février 2020
Présidence :	Gérard LOISON - Didier ESOR
Présents :	Luc BRUNEAU - David COTTREAU - Guy COUSIN - Alain DURAND - Jean-Jacques GAZEAU - Gabriel GÔ - Benoît LEFEVRE - Philippe LESAGE - Alain MARTIN - Guy RIBRAULT - Isabelle SALAÛN - Jean MARSOLLIER
Assistent :	Jérôme CLEMENT (Directeur) - Lionnel DUCLOZ (D.T.R.)
Excusés :	Florence AUDOUIN - Alain CHARRANCE - Jacky CORDUAN - Christophe LE BUAN - Damien LECOMTE - Franck PLOUSE - Jacques THIBAUT - Jacques BODIN - René JOUNEAUX - Bernard GUEDET

1. Publication des Procès-verbaux

➤ Le Comité de Direction prend acte des PV validés suivants :

Comité de Direction LFPL - PV n°10 du 04.12.2019	CROC F - PV n°16 - 22.01.2020
Bureau Exécutif LFPL PV N°08-16.12.2019	CROC F - PV n°17 - 28.01.2020
Bureau Exécutif LFPL PV N°09-20.01.2020	CROC F - PV n°18 - 05.02.2020
CROC Seniors M - PV n°11-20.11.2019	CRD - PV n18-04.12.2019
CROC Seniors M - PV n°13-08.01.2020	CRD - PV n°19-07.12.2019
CROC Seniors M - PV n°14-13.01.2020	CRD - PV n°20 - 11.12.2019
CROC Seniors M - PV n°15-20.01.2020	CRD - PV n21- 18.11.2019
CROC Seniors M - PV n°16-03.02.2020	CRD - PV N°22 - 08.01.2020
CROC Seniors M - PV n17-10.02.2020	CRD - PV N23 - 22.01.2020
CROC Jeunes Masculins - PV n°15 - 10.12.2019	CRD - PV n24-29.01.2020
CROC Jeunes Masculins - PV n°16 - 16.12.2019	CRD - PV n25- 01.02.2020
CROC Jeunes Masculins - PV n°17 - 17.12.2019	CRD - PV n26- 05.02.2020
CROC Jeunes Masculins - PV n°18 - 06.01.2020	CRRC PV n21-10.12.2019
CROC Jeunes Masculins - PV n°19 - 16.01.2020	CRRC PV n23-11122019
CROC Jeunes Masculins - PV n°20 - 20.01.2020	CRRC PV n24-061219
CROC Jeunes Masculins - PV n°21 - 22.01.2020	CRRC PV n26-181219
CROC Jeunes Masculins - PV n°22 - 04.02.2020	CRRC PV n27-18122019
CROC Jeunes Masculins - PV n°23 - 10.02.2020	CRRC PV n28-070120
CROC Futsal - PV N°11 du 18.12.2019	CRRC PV n29-080120
CROC Futsal - PV N°13 du 23.01.2020	CRRC PV n31-090120
CROC Futsal - PV N°14 du 29.01.2020	CRRC PV n32-100120
CROC Futsal - PV N°15 du 31.01.2020	CRRC PV n33-130120
CROC Futsal - PV N16 du 10.02.2020	CRRC PV n34-16012020
CROC F - PV n°12 - 02.12.2019	CRRC PV n35-170120
CROC F - PV n°13 - 16.12.2019	CRRC PV n37-220120
CROC F - PV n°14 - 17.12.2019	CRRC PV n38-24012020
CRRC PV n39-300120	CR SEEF - PV n06-170120
CRRC PV n40-310120	CR SEEF - PV n07 - 05022020
CRRC PV n41-050220	PV N°2 CR PEF-CITOYENNETE du 11.12.2019
PV Permanente CRA N.3 - 12.11.19	2019-12-9 PV CRCC N2
PV Permanente CRA N.4 - 17.12.19	2019-12-14 PV CR Valorisation Bénévolat

PV Permanente CRA N.5 - 04.02.20
CRAD - PV n08-150120
CRAD - PV n09-200120
CRAR - PV n06-191219
CRAR - PV n07-05022020

2. Informations du Président

➤ **Fonds d'Entraide et Solidarité Atlantique (FESA)**

Le Conseil de Gestion du Fonds d'Entraide et Solidarité Atlantique a tenu sa dernière réunion le 22 janvier 2020. Il tire le bilan suivant de son action au bénéfice des clubs de l'ex territoire Atlantique :

Montant initial du FESA : 1 533 855,59 €

Réalisations :

Opération 6€/licencié : 744 924 €

Dotation de tablettes : 286 441,20 €

Dotation aux clubs formateurs : 489 107,09 €

Reliquat : 13 383,30 €

Soucieux de respecter le principe de territorialité, le Conseil de Gestion, après examen de diverses possibilités, opte pour une affectation du reliquat aux trois districts de l'Ex-Ligue Atlantique, au prorata du nombre de licenciés recensés ce jour.

District 44 : 56 097 licenciés, soit 45,76% = 6 123,73 €

District 49 : 35 818 licenciés, soit 29,22% = 3 910,01 €

District 85 : 30 684 licenciés, soit 25,03% = 3 349,56 €

Ces sommes sont destinées à accompagner des actions humanitaires, solidaires, citoyennes ou éducatives et il appartiendra aux districts d'en justifier l'utilisation auprès des services financiers de la Ligue. Le Conseil de Gestion, comme il s'y était engagé dès le début de sa mission, rendra compte de son action auprès de chaque AG de district des clubs concernés.

Le CODIR prend note de ce bilan et de l'affectation du reliquat des fonds et remercie le conseil des sages qui en a assuré la gestion.

➤ **Récompenses Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football**

Le président informe le CODIR que les clubs de Mouzillon (44) et des Herbiers (85) seront récompensés dans le cadre des trophées Philippe Seguin du Fondation du Football.

Le CODIR adresse ses plus vives félicitations aux 2 clubs

➤ **Informations fédérales**

➤ **Retour sur la réunion DRJSCS-CNDS du 12.02.2020**

Les Présidents et les Directeurs ont assisté à la réunion organisée par la DRJSCS. Les points abordés :

Présentations des orientations de l'ANS en territoire

- Emploi

- Equipements

Sport santé

Nouvelle gouvernance du sport en territoire

Compte Engagement Citoyen

AFDAS nouvel OPCO de la branche sport

➤ **Match amical équipe de France Futsal**

La Ligue accueillera 2 matchs amicaux de l'équipe de France de Futsal dans la salle ANTARES au MANS les 07 et 08 avril prochains. Les services de la Ligue sont sollicités (ETR, Com'/Evènementiels...)

3. Vie de la Ligue

➤ **Discrimination et violence sur les jeunes : observer et dialoguer pour agir**

Face aux récents évènements nationaux relatifs aux violences et discriminations des jeunes, le CODIR valide un communiqué signé des Présidents de la Ligue et des Districts associés à l'UNAF et l'AEF qui sera transmis à l'ensemble des clubs, des bénévoles, des salariés de la ligue et des instances. Il sera également diffusé sur les différents médias de la Ligue (Site, Facebook, Instagram, LinkedIn...).

➤ **Mouvement de personnel**

Le Directeur fait un point des différents sujets RH actuellement en cours.

➤ **Mouvements de clubs (PJ)**

Le CODIR valide le tableau annexé en PJ

➤ **Licences**

Au 11 février, la Ligue compte 166 573 licences contre 170 686 à N-1 soit - 4 113 (-2,41%)

Par Districts :

- D44 : - 1,28%
- D49 : - 1,57%
- D53 : - 4,37%
- D72 : - 4,69%
- D85 : - 2,78%

Les pertes les plus significatives :

- Les licences « Dirigeant » : Ce qui peut s'expliquer par la dématérialisation où les joueurs ne vont pas systématiquement refaire une saisie pour la licence Dirigeant
- Le foot animation masculin
- Les seniors masculins

Les gains portent sur les différentes licences jeunes/seniors Féminines.

➤ **AG électorale 2020**

Le CODIR valide le changement de lieu et de date pour l'AG électorale de Ligue. Celle-ci aura lieu le 03 octobre 2020 à Carquefou (44).

4. Vie des Pôles

4.1 – PÔLE JURIDIQUE

➤ **Clubs amendables – article 30**

Le CODIR prend connaissance de la liste des clubs amendables concernant le nombre de licences Dirigeant. Les clubs ont eu un rappel pour mise à jour en novembre, les Districts ont été informés également.

➤ **Encadrement des équipes avec obligation de contrat**

Le CODIR du 04/12/2019 a validé :

- la possibilité pour un éducateur d'encadrer plusieurs équipes pour les obligations « régionales ».
- a gelé l'obligation d'avoir dans ce cas 2 contrats de travail pour tout éducateur évoluant dans 2 clubs différents.

La CR Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football sollicite le CODIR de demander à l'Assemblée Fédérale d'autoriser des éducateurs à encadrer plusieurs équipes (et d'avoir le cas échéant plusieurs contrats de travail).

Cependant, la Ligue est sollicitée par des clubs qui, en prévision de la saison prochaine, veulent savoir si ce gel sera maintenu ou pas ?

L'Assemblée Fédérale ayant lieu en fin de saison, il sera tard difficile aux clubs d'anticiper.

Le CODIR décide :
De porter la demande auprès de la FFF en vue d'un examen par l'Assemblée Fédérale
De maintenir le gel pour une saison supplémentaire.

- **Obligations d'encadrement en R2 Futsal**
Le sujet est transmis au Bureau pour décision

4.2 – PÔLE FINANCES

- **Point financier**
La commission régionale des finances attire l'attention sur la nécessité pour chacun des pôles de bien maîtriser les budgets validés en début de saison. Cette demande d'attention est renforcée par la baisse prévisionnelle du nombre de licenciés (entre 2 et 3%) qui entrainera nécessairement une baisse de ressources. Un certain nombre d'axes d'économies ont été indiqués aux pilotes de pôles mais aussi plus globalement sur certains secteurs d'activités de la Ligue.

4.3 – PÔLE DES PRATIQUES

- **Qualification U18F – proposition de la CROC Féminines**
Le sujet est transmis au Bureau pour décision

- **Compétitions : validation du calendrier des finales régionales.**

Le CODIR valide le tableau prévisionnel des dates des différentes finales régionales

4.4 – IR2F

- **Désignation d'un remplaçant du Jury plénier des fins de formations du 09.06.2020**

Sur proposition du COPIL de l'IR2F le CODIR valide la nomination de Jean-Jacques GAZEAU, représentant le Président de la Ligue au Jury plénier des fins de formations du 09.06.2020

- **Orientations apprentissage 2020/2021**
 - 1 - Etude de la faisabilité de l'ouverture d'une formation sur un deuxième site dans le secteur « Nord Est » du territoire régional pour la saison 2020/2021.
Afin d'être au plus près des attentes des clubs et de la réussite actuelle de la filière apprentissage il semble pertinent de proposer un nouveau site d'accueil des apprentis dans le secteur Nord Est du territoire régional.
Cette éventuelle ouverture sera définitivement arrêtée le 21 mai après analyse des dossiers de candidatures indiquant notamment le souhait des candidats apprentis à se positionner sur St Sébastien ou le site Nord.
Pour cela une communication spécifique sera faite en lien avec les Districts sur la thématique : la structuration des clubs, la formation et l'emploi. Réunions en février /mars par district.

 - 2 - Bi-qualification
Des échanges récents avec des organismes de formations ont été entrepris afin d'envisager des collaborations sur la mise en œuvre de solutions de bi-qualification, principalement en apprentissage, dans le cadre de l'IFF.
La piste d'assistant de gestion de structures associatives sportives semble la plus porteuse et intéresse notamment une structure partenaire qui dispense déjà actuellement une formation de type assistant de gestion. La discussion a porté d'abord sur la possibilité de repartir de cette formation et d'y apporter les options permettant de gérer une association sportive.
Des discussions sont également en cours avec un autre partenaire sur le BPJEPS.
Devant cette synergie d'intérêts les discussions pourront se poursuivre notamment sur le portage de ce type de dispositif.
L'horizon de travail est fixé pour une éventuelle ouverture à l'aube de la saison 2021.

4.5 – PÔLE ARBITRAGE

Point sur le travail en cours de réorganisation de la CRA et de l'interaction avec le service Arbitrage et le CTRA.

Problème d'effectif d'arbitres de Ligue (beaucoup doublent le weekend) ; une réflexion va être portée avec les CDA.

4.6 – PÔLE TECHNIQUE

➤ Retour sur la CR PEF/Citoyenneté du 11 décembre 2019 – Dynamisation du PEF

Diagnostic et propositions d'actions PEF sur le territoire régional :

- 530 clubs engagés
- 21 clubs non engagés mais candidats
- 237 clubs non engagés alors qu'ils ont de jeunes licenciés
- Rencontres à prévoir avec les districts
- Conserver les clubs déjà engagés plutôt que d'aller les chercher
- Amener les clubs à s'engager d'eux-mêmes
- Problèmes de remontées des infos car les clubs font leurs actions « naturellement »

La PEF'Événement du mois :

- Outil événementiel : rencontre entre clubs engagés et non engagés
 - Choix des clubs par les districts (CTDAP – Présidents)
- Valorisation du PEF'Événement par le Service Communication

➤ CR de la réunion ETR élargie (doc présenté en séance)

➤ Festival U13 régional : ville accueil et perspectives

La manifestation se déroulera à Château-Gontier (53)

➤ Animations autour de la finale nationale Futsal (30 mai 2020 – Salle Mangin Beaulieu – Nantes)

Mise à l'étude (technique et financière) d'une action pour amener le jeune public des différents centres de gestion le samedi vers le lieu de la finale et des animations qui seront mises en place.

4.7 – PÔLE STRUCTURATION DES CLUBS

➤ Compte-rendu opération clubs lieu de vie

Retour sur la journée organisée par la FFF au Loroux-Bottereau et débat autour de l'opération Clubs lieu de vie.

Parmi les réflexions en cours sur la notion de « club de demain » : la possibilité pour certains clubs d'accueillir de façon pérenne et continu un apprenti

4.8 – PÔLE DEVELOPPEMENT

➤ Valorisation du Bénévolat

La Commission Régionale de la Valorisation du Bénévolat propose au Comité Directeur de la Ligue les points suivants :

Médailles LFPL / Districts :

- Afin de se mettre en cohérence avec le guide du bénévolat FFF, une proposition de quota de médaille de Ligue par District.
- Sur la base du nombre de médailles demandées pour la saison 2018-2019, il est proposé d'attribuer **39** médailles maximum à répartir entre les Districts.
- Le mode de calcul pour la répartition par proportionnalité se fait sur la base du nombre de dirigeants de la saison 2018-2019.
- Le nombre total de dirigeants sur le territoire LFPL est de 23 074 sur la saison 2018-2019.

District	Nombre de dirigeants 2018-2019	Quota médailles *
44	8 115	14
49	5 000	9
53	2 599	4
72	3 059	5
85	4 301	7

* Compris récompenses sollicitées par les clubs dans le cadre de leurs manifestations

Médailles au mérite

Afin de respecter une proportionnalité entre les médailles remise à l'ancienneté et les médailles au mérite, la commission propose le nombre de **2**. Cette proportion correspond à 5 % du nombre de médailles distribuée à l'ancienneté.

Les "Bénévoles du mois" :

L'opération étant arrêtée par la FFF ; la commission propose de ne pas reconduire l'opération "Bénévole du mois" au niveau Ligue.

Pour simplifier et rendre l'opération plus transparente, la commission propose que cette opération soit gérée par les Districts qui le souhaitent.

Proposition :

CDG	Nombre de participants
D44	17 bénévoles issus des clubs + 1 bénévole « Instance »
D49	12 bénévoles issus des clubs + 1 bénévole « Instance »
D53	9 bénévoles issus des clubs + 1 bénévole « Instance »
D72	10 bénévoles issus des clubs + 1 bénévole « Instance »
D85	11 bénévoles issus des clubs + 1 bénévole « Instance »

Journée Nationale des Bénévoles :

Pour la saison 2019-2020, le nombre de bénévoles valorisés est fixé à 64 + 6 places supplémentaires à destination de la reconnaissance officielle du foot féminin en France (50^{ème} anniversaire).

CDG	Nombre de participants
LFPL	9 (compris 2 chefs de délégation)
D44 / D49 / D85	13 pour chaque district
D53 / D72	8 pour chaque district

Conditions de participation : bénévoles issus prioritairement des clubs ou membres des instances – « Dirigeant » depuis au moins 5 Ans titulaire d'une licence avec minimum 18 Ans à la date de l'évènement

Le CODIR valide ces différentes propositions

5. Prochaines réunions

- Bureau le lundi 24 février 2020
- Codir le mardi 17 mars 2020

Le Président,
Gérard LOISON



Le Président Délégué
Didier ESOR



Mouvements Clubs réunion du Codir du 13 FEVRIER 2020
RECTIFICATIF

NON ACTIVITE PARTIELLE

District	Pratique	N° Affiliation	Nom du Club	Siège Social	Date demande club	Date demande CDG	Avis district	Observations	Accord Ligue
72	LIBRE	531899	AS CHAUFOR NOTRE DAME	Chaufour Notre Dame	néant	03/01/20 dde du service comptable Ligue	FAVORABLE Bureau du 17.01.20 Avec prise d'effet au 15.07.19	Catégories U13/U12 Catégories U15/U14 Catégories U18/U19	

Mauvaise transcription du District
U18/U19 (au lieu de U16/U17)



Mouvements Clubs réunion du Codir du 13 FEVRIER 2020

NON ACTIVITE TOTALE

District	Pratique	N° Affiliation	Nom du Club	Siège Social	Date demande club	Date demande CDG	Avis district	Observations	Accord Ligue
53	FUTSAL	581496	GORRON FUTSAL	Gorron	15/01/2020	10/02/2020	FAVORABLE	Débit cpte District = 453.25 Débit cpte Ligue = 140	
53	FOOT ENTREPRISE	681598	AS TENNECO	St Berthevin	28/01/2020	10/02/2020	FAVORABLE	Débit cpte Ligue = 125.80	